

Un nouveau président à la tête du GECT Alzette-Belval

En date du 5 mars 2021, Pim Knaff, échevin de la Ville d'Esch-sur-Alzette, a été élu président du groupement européen de coopération territoriale (GECT) Alzette-Belval.

Monsieur Pim Knaff, échevin e.a. responsable à la Promotion économique, des Relations internationales, des Jumelages, de la Coopération transfrontalière et de la Culture au sein de l'administration de la Ville d'Esch, exercera la fonction de président du GECT Alzette-Belval à partir du 8 mars 2021 pour une durée de 2 ans. Jusqu'à présent il assurait la première vice-présidence du GECT et a ainsi pris la relève de son versant français Monsieur Thierry Hegay. Les statuts prévoient une présidence qui alterne entre le versant français et le versant luxembourgeois tous les deux ans.

Actuellement, le GECT Alzette-Belval met l'accent sur le projet transfrontalier Esch2022 - Capitale européenne de la culture, ainsi que sur un autre projet phare, celui de la mission de préfiguration de l'IBA Alzette-Belval dont l'idée est d'engager une IBA (Internationale Bauausstellung) sur la période 2022-2032 permettant de révéler avec succès des concepts créatifs et innovants dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme ou du développement territorial. Pour le territoire Alzette-Belval et le GECT Alzette-Belval, cet outil représente un moyen supplémentaire et unique en vue de structurer cette agglomération transfrontalière et d'intégrer aussi bien des projets architecturaux et urbanistiques communs, que des projets situés de part et d'autre de la frontière.

Le GECT s'étend sur une zone de 170 km² à Alzette-Belval, au nord de la Moselle, à la frontière des deux pays et comprend 4 communes du côté luxembourgeois (Esch-sur-Alzette, Sanem, Mondercange, Schifflange) et 8 du côté français, toutes membres de la Communauté de Communes du Pays-Haut Val d'Alzette (CCPHVA), ainsi que les Etats Luxembourgeois et français. La zone compte presque 100.000 habitants.

Le groupement européen de coopération territoriale constitue une plateforme de décision rassemblant les instances impliquées dans des projets d'aménagement du territoire. Cette structure permet aux organes publics et privés des différents Etats

membres de coopérer, une mission qui devient d'autant plus importante dans le cadre de grands projets transfrontaliers.

Parmi les missions on retrouvera notamment celle d'assurer la concertation, le dialogue et le débat politique, assurer la cohérence transfrontalière sur l'ensemble du territoire concerné sans pour autant négliger la vie quotidienne des habitants de la région. Concrètement, ceci permettra de gérer des projets européens comme seul partenaire et apporter une vraie plus-value concurrentielle au territoire concerné dans une multitude de domaines d'activité.

Plus d'informations sur www.esch.lu et au Service relations publiques de la Ville d'Esch : relationspubliques@villeesch.lu - +352 2754 4101